Journée d'accueil étudiants

M2 A-T-C

2nd degré et CPE

INSPÉ
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon

ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Mardi 31 août 2021

INSPE : département MEEF

MEEF

Direction

Directrice

Lucie Corbin

Responsable formation 2nd degré

Julien Mugnier

julien.mugnier@u-bourgogne.fr

Service administratif formation et scolarité

scolarite2d@espe.u-bourgogne.fr

Responsable du service

Paméla Koné

Coordination 2nd degré : **Nathalie Buchillot**

MEEF 2nd degré : Chantal Dupain

MEEF 2nd degré : Mary Fontaine

MEEF 2nd degré SII : Françoise Membrives

Master MEEF Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

Pour préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF de l'INSPE de Bourgogne offre dans ses masters MEEF :

4 mentions en formation initiale et continue

- Master MEEF 1er degré
  → Professeur des Écoles
- **Master MEEF 2nd degré**
  → Professeur de Collège et Lycée général ou professionnel
- **Master MEEF encadrement éducatif**
  → Conseiller Principal d'Éducation
- Master MEEF pratique et ingénierie de la formation
  → Accompagnement et Analyse de Pratique Professionnelle (2A2P)
  → Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable M1	Nom du Responsable M2
Allemand	Sandrine Douru	
Anglais	Alain Bouley	
Documentaliste	Ariane Picard	
Sciences de gestion	Dominique Laurence	
Education musicale	Nadège Lemonnier	
EPS	Aurélie Varot	Sébastien Delarche
Espagnol	Elsa Lang Ripert	
Histoire Géographie	Thierry Hohl	
Lettres	Marie-Odile Contzler	
Mathématiques	Frédéric Métin	Julien Mugnier
Physique- chimie	Estelle Decorse	
SES	Estelle Vallet-Santamaria	
SVT Biotechnologie	Emmanuella Di Scala	
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny	
CPE	Amélie Duguet	Isabelle Descourvières

Catégories d'étudiants et/ou fonctionnaires stagiaires à mi temps

• Inscrits en M1MEEF	M1
• lauréats du concours, ex M1MEEF	« M2A » fonctionnaires stagiaires
• non lauréats du concours, ex M1 MEEF • Stagiaires à tiers temps en établissement	« M2T » Avec ou sans contrat
• lauréats du concours, déjà détenteurs d'un master autre que MEEF ou sans obligation de master	« parcours adaptés M2C» fonctionnaires stagiaires
• lauréats du concours, déjà détenteurs d'un master MEEF, ex M2B	DU MEEF**A** fonctionnaires stagiaires

Formation M2 MEEF

Une approche par compétence des formations de l'INSPE précisé dans des descriptifs disponibles en ligne sur le site de l'INSPE

Master MEEF 2nd degré

Ce master vise à assurer une solide formation académique en lien avec la recherche et formation professionnalisante aux métiers de l'enseignement.
Il propose également dans tous ses enseignements des dispositifs destinés plus spéci
préparation du concours de recrutement de **Professeur de collège et lycée.**

Renseignements : 03 80 39 35 90/92

Les disciplines proposées

Parcours de formation	Fiche descriptive		Fiche filière		
Sciences et Techniques					
Mathématiques	M1	M2	M1	M2	
Physique-Chimie	M1	M2	M1	M2	
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	M1	M2	M1	M2	**+ d'info**
STAPS					
Education Physique et sportive	M1	M2	M1	M2	
SVTE					
Sciences de la Vie et de la Terre	M1	M2	M1	M2	

Maquette du M2 MEEF

Bloc de compétences référentiel formation	Macro-compétences	Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence
BLOC A Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	**EDUQUER**	connaître le contexte institutionnel
		comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives
		s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC
		inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission
	COMMUNIQUER	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)
		s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée
		adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)
BLOC B Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	**ENSEIGNER les SAVOIRS**	maîtriser les savoirs à enseigner
		concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement
		sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner
		gérer et aménager des espaces de travail
		préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe
	PLANIFIER et SEQUENCER	maîtriser et mettre en oeuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC
		concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en conhérence avec les textes
		planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte
	EVALUER	connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions
		construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves
		analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis
		faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto- évaluation
	FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
		tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages
		prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi
		maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace
		accompagner les élèves dans la construction de leur parcours
	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle
		analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.
BLOC C Le professeur, acteur de son développement professionnel	**SE FORMER**	identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel
	COOPERER	s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif
		participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre

Maquette du M2 MEEF (M2A + M2T + M2C si choix)

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUQUER

(Agir en éducateur responsable)

COMMUNIQUER

(Numérique, communication, langue vivante)

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages.

ENSEIGNER LES SAVOIRS PLANIFIER et SÉQUENCER ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

(Développement de l'adolescent, autorité et gestion de classe, accompagner le parcours des élèves)

FAIRE PREUVE DE REFLEXIVITÉ

(Recherche, méthodologie du MÉMOIRE, analyse réflexive de la pratique, préparation et analyse du STAGE)

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel.

SE FORMER

COOPÉRER

(Au choix)

Culture internationale
Culture numérique
Culture artistique et patrimoniale
Culture citoyenne
Culture de la recherche

Maquette du M2 MEEF (M2A + M2T + M2C si choix)

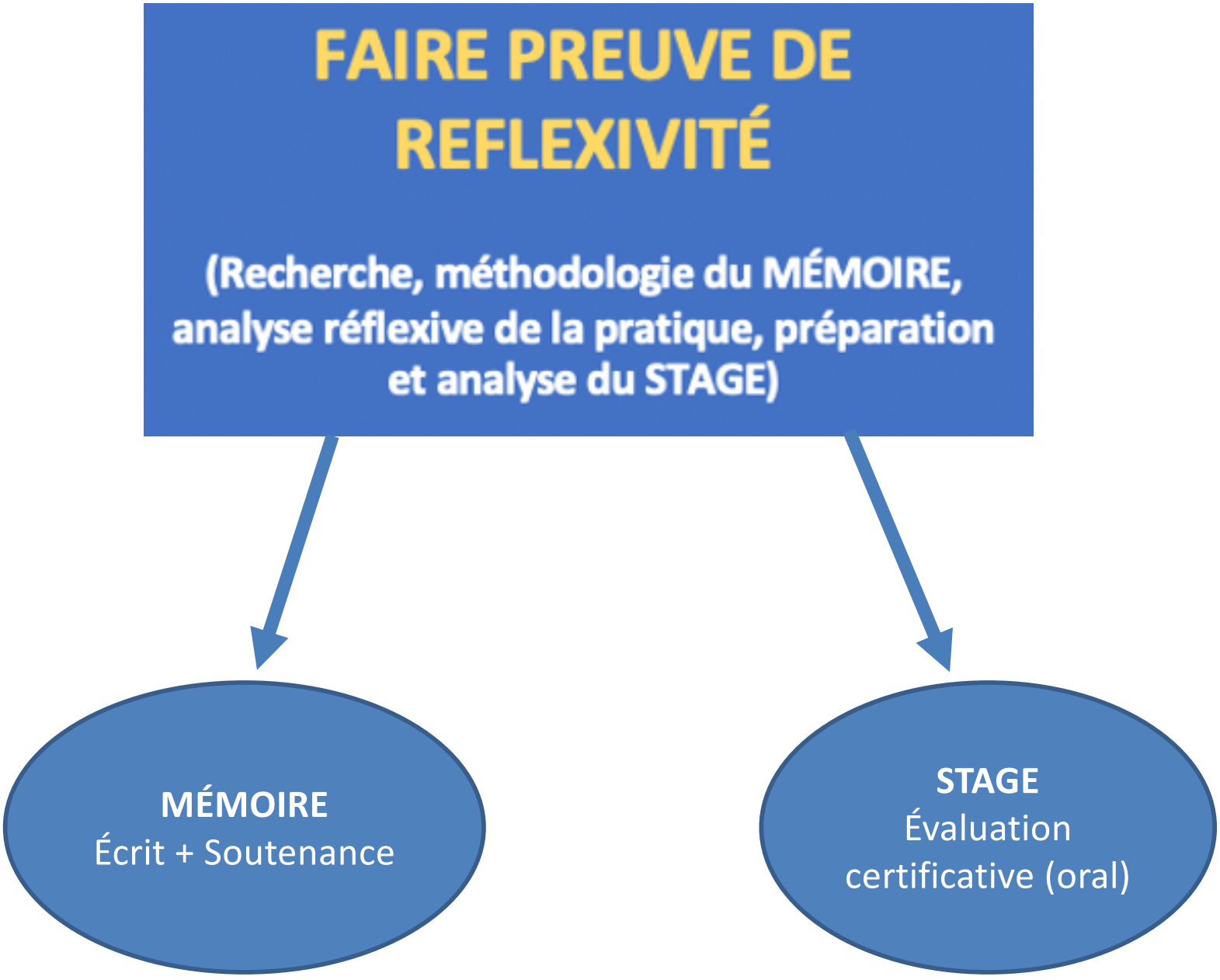

Maquette du M2 MEEF (M2A + M2T + M2C si choix)

- Évaluations certificatives par compétence à l'aide de tâches simples et de tâches complexes pour chacune des 9 compétences.

- Évaluation tout au long de l'année en CC Intégral.
- 5 Niveaux d'acquisition (0 à 4)
  => Niveau 2 minimum sur chaque compétence pour valider l'année de master

- Pas de session 2 mais possibilité d'une seconde chance.

- Un travail sur le mémoire dès l'année de M1 (niveau 2 minimum attendu)

L'ANNÉE DE MASTER 2

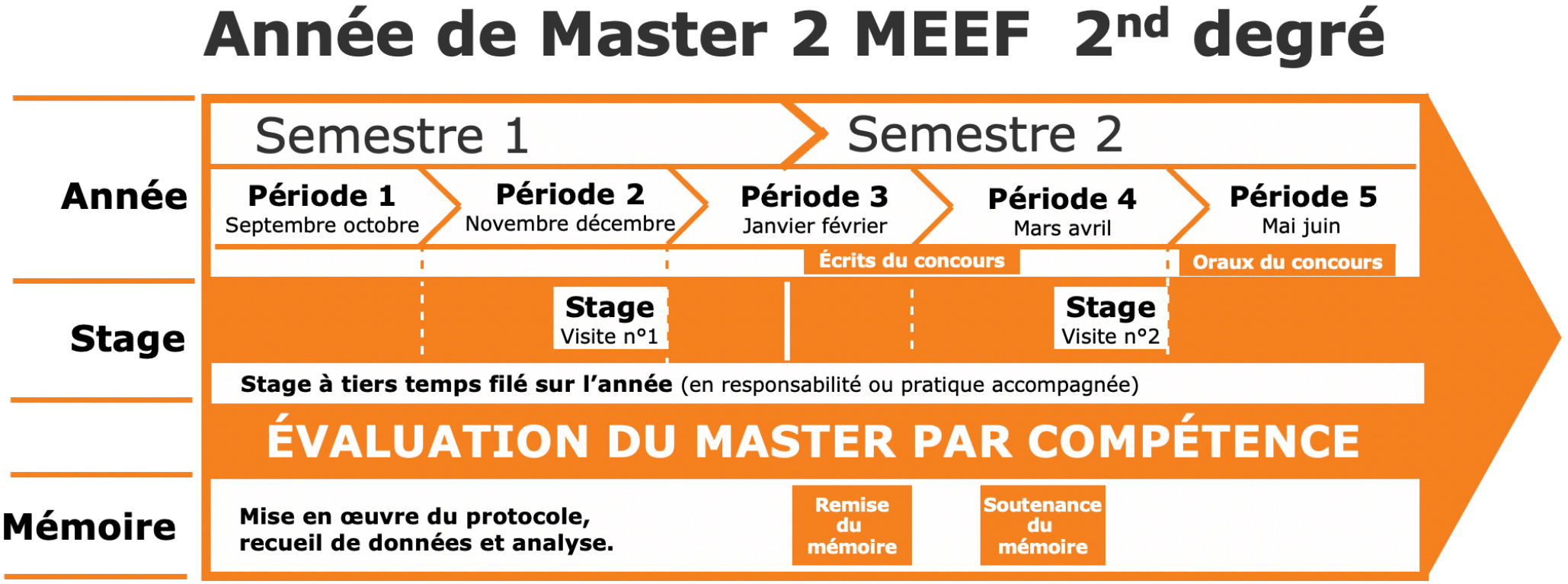

ATTENTION : le redoublement en M2 n'est pas toujours de droit

« Parcours adaptés : M2C »

- Lauréats du concours 2020
  - Déjà titulaires d'un M2
  - Ou lauréats de concours n'exigeant pas la détention d'un master
  - Ou dispensé de master

- Lauréats de sessions précédentes vérifiant les mêmes conditions :
  - en situation de renouvellement
  - en situation de report
  - en situation de prolongation de stage

« Parcours adaptés : M2C »

- Les **M2C** ont **un parcours adapté** en fonction de leur parcours antérieur.

- Cette formation **s'appuie sur les enseignements dispensés dans les masters MEEF et sur des formations complémentaires.**

- Parcours établi lors d'un entretien pour lequel vous avez dû être convoqué aujourd'hui ou demain

(avez-vous bien été convoqué par votre responsable de parcours tout à l'heure ?)

Entretiens Parcours adaptés M2C

- Responsable INSPE + responsable UFR + IA-IPR
- Principes : **275 h de formation dont 170 h extraites de la maquette du M2**
- Application en ligne : **Attention à bien signer l'ensemble des documents à la permanence de scolarité 2D avant de partir**

Entretiens Parcours adaptés M2C

VOLET 1 :

le mémoire (50 h) et le tronc commun hors maquette aux M2C (24 h) qui comprend

- Journée des partenaires, 6h
- Journée formation PREAC 6h
- Conférence et ateliers « classe inversée » 6h
- Éducation aux médias et à l'information et culture du numérique 6 h

Il ne reste plus que 275 – 50 – 24 = 201 heures de formation à choisir

Entretiens Parcours adaptés M2C

VOLET 2 :

Au moins 170 heures à choisir

dans la maquette du M2 MEEF parmi

- UE1 Le professeur acteur de la communauté éducative
- UE2 Le praticien pilote de son enseignement (UFR et INSPE)
- UE 3 Le praticien réflexif (INSPE) (dont suivi de stage, ARP et méthodologie et suivi du mémoire **PRÉCOCHÉS = 42 heures**)
- UE4 Le professeur acteur de son développement professionnel.

Il ne reste plus que 275 – 50 – 24 = 201 heures de formation à choisir

Entretiens Parcours adaptés M2C

VOLET 3 :

Les formations hors maquette

- Démarche action citoyenne (20 h)
- Observations d’autres niveaux ...
- Autres ...

Entretiens Parcours adaptés M2C

Semestre 3

UE 1 : Le professeur acteur de la communauté éducative

- [ ] EC 1 : Agir en éducateur responsable
- [ ] EC 2 : Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle

UE 2 : Le praticien pilote de son enseignement

- [ ] EC 1 : Mathématiques
- [ ] EC 1 : Ateliers pédagogiques et didactiques 1
- [ ] EC 2 : Construire les apprentissages disciplinaires 1 : culture mathématiques
- [ ] EC 2 : Ateliers pédagogiques et diactiques 2
- [ ] EC 2 : Construire les apprentissages disciplinaires 2 : culture didactique

UE 3 : Le praticien réflexif

- [ ] EC 1 : Développement de l'adolescent / Autorité / Inclusion des élèves

Entretiens Parcours adaptés M2C

UE 3 : Le praticien réflexif

- [ ] EC 1 : Développement de l'adolescent / Autorité / Inclusion des élèves
- [ ] EC 2 : Recherche et mémoire (séminaire thématique)
- [x] EC 2 : Analyse Réflexive de la Pratique (ARP)
- [x] EC 2 : Préparation et analyse du stage / suivi individuel de stage
- [x] EC 2 : Recherche et mémoire (encadrement méthodologie et suivi individuel du mémoire)

UE 4 : Le professeur, acteur de son développement professionnel

- [ ] EC 1 : Culture Numérique
- [ ] EC 1 : Culture artistique et patrimoniale
- [ ] EC 1 : Culture citoyenne
- [ ] EC 1 : Culture internationale : enseigner en langue étrangère et/ou à l'étranger
- [ ] EC 1 : Culture de la recherche

Démarche Action Citoyenne

- Découvrir le monde associatif et l'engagement bénévole
- Découvrir un réseau de partenaires de l'école et explorer les différentes actions citoyennes
- Développer de nouvelles compétences et réfléchir à leur transfert dans le champ professionnel
- Repérer des leviers et identifier des actions éducatives pour le parcours citoyen des élèves

STAGES

- **M2A + M2C+ DU MEEFA : stage mi-temps en alternance et en responsabilité avec co-tutorat les Lundis, jeudis après-midi et vendredis**

- 2 co-visites formatives + entretiens + comptes rendus de formation
- 1 visite complémentaire en cas de besoin
- 1 visite possible du corps d'inspection

- **M2T : stage tiers-temps à responsabilité ou de pratique accompagnée**

Lundis et vendredis avec co-tutorat

- 2 co-visites formatives + entretiens + comptes rendus de formation

STAGES

➢ Pour les M2A + M2T + M2C + DU MEEFA:

- ❑ Suivi en groupe de préparation et d'analyse de stage par un tuteur INSPE (4 x 2h)
- ❑ Suivi par un tuteur INSPE
- ❑ **Évaluations :**

- **Evaluation formative :** par compétences menée par le tuteur établissement et le tuteur INSPE tout au long de l'année : portfolio rempli par l'étudiant et CR de visite
- **Evaluation certificative** (M2A et M2T) : validation de la compétence « Faire preuve de réflexivité »

  ⇒ un oral sans préparation (20 mn) à partir d'une situation singulière vécue dans le cadre professionnel qui s'élargit en s'appuyant sur le portfolio (Cet oral concernera également les M2C et DUMEEFA dans le cadre de l'avis final de titularisation)

Formation Transversale

- Place importante du tronc commun => culture commune.

- Tous les mercredis (S3 et S4) à commencer par le mercredi 08 septembre (planning prêt au plus tard le 03 septembre)

Formation Transversale S3

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)
pour les cours de 3 heures

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1 : Agir en éducateur responsable (4 h CM et 6 h TD)
(Agir en éducateur dans EDT)

Référent : Frédéric Orobon

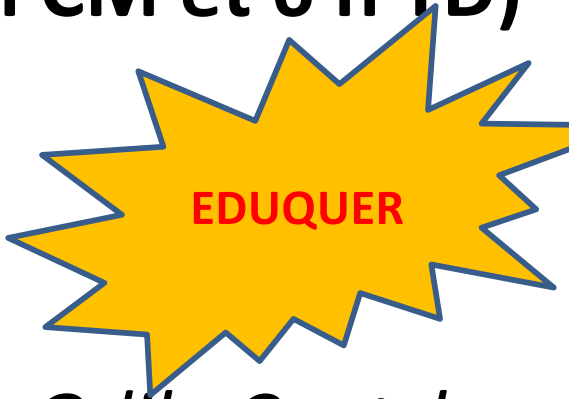

Ec2 : Communiquer

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler et Alain Bouley

- Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle (12 h TD) (Langue vivante)

Formation Transversale S3

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h
pour les cours de 3 heures

RENDRE PLUS EFFICACE SON ENSEIGNEMENT

UE 3 : le praticien réflexif.

Ec1 : Rendre plus efficace son enseignement

- Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent (16 h CM) (Adolescent dans EDT)
  Référent : Nathalie Cartière

- Inclusion des élèves (6 h TD) (Inclusion dans EDT)
  Référent : Denis Tavant

- Autorité et gestion de classe (9 h TD) (Autorité ou Gestion de classe dans EDT)

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2a : Recherche et mémoire (cadre théorique) (8 h TD et 2 h TP) (Méthodo dans EDT)
  Séminaire de recherche (15 h TD) (Séminaire dans EDT)
  Analyse Réflexive de la Pratique (ARP) (6 h TP) (ARP dans EDT)
  Référent : Nathalie Charvy

- Ec2b : Stage (par les formateurs disciplinaires) (6 h TP durant les jours des formations disciplinaires)

Formation Transversale S3

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)
pour les cours de 3 heures

UE4 : Le professeur acteur de son développement professionnel

Ec 1 : se former à : (à choisir via une application en ligne) (15 heures)
(Culture dans EDT)

- **Culture numérique**
- **Culture artistique et patrimoniale**
- **Culture citoyenne**
- **Culture internationale**
- **Culture de la recherche**

Attention Groupes spécifiques de TD !!

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler, Thierry Hohl, Julien Mugnier ou Dominique Laurence

Formation Transversale à choisir

- UE 1 : La langue vivante (anglais, espagnol ou allemand – si suffisamment de demandes pour les deux dernières-) (12 heures)

- UE 3 : Recherche (Le thème du séminaire) (15 heures)

- UE 4 : « Culture » (15 heures)

Formation Transversale S3

- Planning :
  - sur le site du Département MEEF

    http://meef.u-bourgogne.fr/
  - Envoi par mail sur votre boite uB

⇒ **Début des cours : le mercredi 08 septembre**

Formation Transversale S3 : Emploi du temps

Horaires (cours de 3 h) : 9 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30

	COURS DU MERCREDI															
	Groupe CM A								Groupe CM B							
	TD1		TD2		TD3		TD4		TD5		TD6		TD7		TD8	
	TP1 A	TP1 B	TP2 A	TP2 B	TP3 A	TP3 B	TP4 A	TP4 B	TP5 A	TP5 B	TP6 A	TP6 B	TP7 A	TP7 B	TP8 A	TP8 B
08 sept Matin	Agir en éducateur responsable n°1 (2 h) 8 h 30 – 10 h 30								Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)	
	Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Agir en éducateur responsable n°1 (2 h) 10 h 30 – 12 h 30							
08 sept AM									Inclusion n°1						Autorité	
15 Sept Matin	**Culture n°1 Groupes spécifiques**															
15 sept AM											Autorité		Inclusion n°1		Inclusion n°2	
22 sept Matin	Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Agir en éducateur responsable n°2 (2 h) 8 h 30 – 10 h 30							
	Agir en éducateur responsable n°2 (2 h) 10 h 30 – 12 h 30								Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)		Méthodo TD (2h)	
22 sept AM	Autorité		Agir en éducateur responsable		Inclusion n°2		Inclusion n°1									

Formation Transversale S4

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30)
pour les cours de 3 heures

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1 : Agir en éducateur responsable (5 h TD)

Référent : Frédéric Orobon

Ec2 : Communiquer

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler et Alain Bouley

- Usage responsable d'internet et numérique éducatif (8 h TD) (Num dans EDT)
- Maîtrise de la langue française (9 h TD)

(Com dans EDT)

Formation Transversale S4

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h)
pour les cours de 3 heures

RENDRE PLUS EFFICACE SON ENSEIGNEMENT

UE 3 : le praticien réflexif

Ec1 : Rendre plus efficace son enseignement

- Développement de l'adolescent (6 h TD)
  Référent : Nathalie Cartière

- Accompagnement du parcours des élèves (12 h TD)
  Référent : Magali Dambrin

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2b : Stage (par les formateurs disciplinaires) (6 h TP durant les jours des formations disciplinaires)

BU INSPÉ SITE DUMONT

→ Votre **carte d'étudiant-stagiaire** est votre carte de BU
*Une **carte provisoire** peut vous être établie en BU si vous ne disposez pas encore de la carte d'étudiant (Pass'uBFC).*

→ Informations pratiques sur bu.u-bourgogne.fr
Accès au compte-lecteur et aux ressources numériques

→ Nb de **prêts par BU** : 10 livres / 10 n° de revues / 5 DVD, pour 2 semaines, renouvelables une fois.
Les prêts se cumulent, d'une BU à l'autre.

→ Vous pouvez emprunter dans une BU et rendre dans une autre (ex. prêt en BU INSPÉ et retour en BU Droit-Lettres)

ESPACES e-NID

L'Espace Numérique Informatique et Digital à l'INSPÉ de Dijon est constitué de deux espaces équipés de matériels numériques adaptés à diverses situations de formation, mis à disposition des formateurs et des étudiants sous diverses modalités d'utilisation.

Accessible aux étudiants

- Accompagnés d'un formateur dans le cadre d'une formation.
- En présence d'un responsable numérique dans les temps libres de cours.

Emprunts de matériels

- Les matériels transportables (Visualiseurs, classes tablettes, caméras, ...) peuvent être empruntés pour une durée limitée à 15 jours sous conditions de réservation

Pour avoir accès aux espaces et aux matériels vous devez en faire la réservation sur le portail applicatif :

https://annuaire.inspe.u-bourgogne.fr/portail/ rubrique « Outils »

RESTAURATION (site Dumont)

ETUDIANTS 2021-2022

Le site INSPE de Dijon Dumont met à votre disposition un service de restauration.
Le menu de la semaine est affiché à l'entrée du self. Il est également disponible sur le site internet de l'INSPE (https://annuaire.espe.u-bourgogne.fr//MENU.pdf)
Celui-ci fonctionne du lundi au vendredi.

L'accès au self est ouvert de 11h30 à 13h00.

L'accès au service se fait par l'achat de tickets repas, propres à l'INSPE (il ne s'agit pas de tickets C.R.O.U.S.)

Les modalités de vente sont les suivantes :

Vente au bureau 11 – Service de gestion RdC – auprès de M. Pierre PETIT

Tous les jours de 9 H à 11H50.

Tickets vendus par carnet de 10 (à l'unité sous conditions voir bureau 11)

RESTAURATION (site Dumont)

Privilégier dans la mesure du possible les paiements par chèque.
A l'ordre de : « Régisseur INSPE Dép. MEEF Site de DIJON ».
(Les cartes bancaires ne sont pas acceptées)

Tarif : *3, 70€ le repas*, soit 37 € le carnet de 10.
Les tarifs sont susceptibles de changer au 01/01/2021.

Il peut vous être demandé de prouver votre qualité d'étudiant en présentant votre carte d'étudiant.

Les tickets ne sont pas remboursables.
Ils sont également utilisables sur le site INSPE de Macon.

Le service fonctionne comme un self traditionnel :
Entrée + Plat + Accompagnement + Fromage **ou** yaourt + Dessert **ou** Fruit
Ou
Formule sandwich Dumont à emporter
1 sandwich au choix + 1 dessert ou fruit + 1 bouteille d'eau 50cl

Il n'est pas autorisé d'apporter votre propre repas dans le réfectoire et de manger dans les salles de cours !

Évaluations des formations du Master

CPER (conseil de perfectionnement)

1. Ils concernent les grands domaines disciplinaires et se réunissent deux fois dans l'année.
2. Y sont représentés : responsables (UFR, INSPE) des formations (disciplinaires, transversales), des représentants du rectorat, des enseignants et des étudiants (M1 & M2)
3. Permet de faire un bilan et de réfléchir collectivement à des évolutions des formations

Titularisation pour les fonctionnaires stagiaires

Le jury se prononcera fin juin après consultation des 3 avis suivants :

L'avis de la directrice de l'INSPE repose également sur :

- Investissement professionnel et pédagogique (stage)
- Investissement et qualité de la réflexion (mémoire ou projet)
- Investissement dans la formation (assiduité, participation, implication…)

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2021-2022
M2 2nd degré

INSPE et UFR : qui fait quoi ?	
INSPE	**Composantes**
Inscriptions administratives	
Fiches de transfert (départ ou arrivée) en cas de changement d'université	
Dispense d'assiduité en cas de statut salarié (demande à effectuer le 30 septembre au plus tard sauf si contrat de travail signé au-delà).	
Enseignements transversaux et portés par l'INSPE : - Emplois du temps - Organisation des évaluations (TS et TC) - Gestion des résultats (niveaux d'acquisition)	Enseignements portés par l'UFR : - Emplois du temps - Organisation des TS
Suivi des stages	
Organisation des jurys	
Communication des résultats	

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2021-2022
M2 2nd degré

INSPE et UFR : les contacts par parcours

Responsable bureau 2nd degré : Nathalie BUCHILLOT (nathalie.buchillot@u-bourgogne.fr)

scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr

EPS **PLP** **Maths** **SES** **Physique-Chimie** **SVT**	**Chantal DUPAIN** (03 80 39 35 90 / chantal.dupain@u-bourgogne.fr)
Encadrement éducatif-CPE **Education Musicale** **Langues (Allemand, Anglais, Espagnol)**	**Mary FONTAINE** (03 80 39 35 92 / scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr)
Education musicale **Prof. documentaliste** **Histoire-géo** **Sciences de gestion** **Lettres**	**Sandrine SATTIYALAG** (03 80 39 35 77 / scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr)
SII	**Françoise Membrives** à Châlon-sur-Saône (03 85 46 10 63 / francoise.membrives@u-bourgogne.fr)

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2021-2022
M2 2nd degré

Inscription à l'université

Vous devez vous inscrire au plus vite !

- **Comment s'inscrire ?**
  - Vous acquitter de la cotisation Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) **avant**
  - Les étudiants-fonctionnaires-stagiaires inscrits à l'uB en 2019-2020 et/ou 2020-2021 hors SEFCA: inscription via l'ENT
  - Les autres étudiants-fonctionnaires-stagiaires : télécharger le dossier sur le site de l'INSPE (Rubrique Inscriptions 2021-2022).

- **ATTENTION : pour les fonctionnaire-stagiaire (M2A/M2C/DUMEEFA) qui se réinscrivent par le web :**
  - **Ne pas cocher « boursier »**
  - **Ne payer aucun frais à l'issue de votre inscription**

- **A partir du 1er octobre** : envoi des informations sur votre boite mail uB qui doit être active ! L'activation dépend de votre inscription

- **ATTENTION : ne pas s'inscrire en tant que fonctionnaire-stagiaire si vous êtes M2T**

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2021-2022
M2 2nd degré

Assiduité et gestion des absences

Les règles de gestion de l'assiduité sont en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF. Conformément au référentiel LMD, **l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines en TD et en TP** par le biais de feuilles d'émargement. Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Démarches de l'étudiant en cas d'absence pour les M2A et M2C :

- l'étudiant transmet une **demande d'autorisation d'absence** (ou de départ anticipé de la formation) dûment justifiée et signée par le chef d'établissement au service scolarité de l'INSPE (destinataire : gestionnaire de sa discipline). **Un justificatif doit être joint à l'autorisation d'absence.**
- Délai de transmission des justificatifs : **48h à compter de la fin de l'absence**
- Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au Rectorat par discipline. En cas d'absence non justifiée, une retenue sur salaire est appliquée par le rectorat.

Démarches de l'étudiant en cas d'absence pour les M2T :

- les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'INSPE (contact administratif) dans un **délai de 48h à compter de la fin de l'absence.**
- Décompte : au-delà de 3 demi-journées d'absences injustifiées, le responsable de parcours est alerté et l'étudiant est convoqué afin de faire le point sur les difficultés rencontrées.
- Au-delà de 3 demi-journées d'absence, l'INSPE fait remonter l'information au CROUS, pour les étudiants boursiers.

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2021-2022
M2 2nd degré

Assiduité et gestion des absences

Les répartitions dans les groupes doivent être respectées. Donc, pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et **changement sans justification considéré comme une absence injustifiée**
- L'articulation des contenus de cours est étudiée en fonction des groupes. Tout changement entraine pour l'étudiant un risque de perdre des informations pédagogiques

RAPPEL : Qu'est-ce qu'une absence injustifiée ?

- **Une absence sans justificatif fourni dans les 48h**
- **Un changement de groupe à l'initiative de l'étudiant**
- **Un oubli de signature sur la feuille d'émargement**
- **Un devoir non rendu ou rendu hors délai**
- **Un devoir rendu hors modalités de remise des devoirs (ex : un devoir rendu sous format papier dans le casier de l'enseignant, un devoir envoyé par mail directement à l'enseignant…)**

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2021-2022
M2 2nd degré

Contact

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'INSPE – Département MEEF !

Présence à Dumont Bureau 2nd degré salle 55 en face de la salle 53.

Affichage dates et heures sur la porte du bureau (à consulter en cas de modification)

Adresses électroniques de vos gestionnaires

Privilégiez l'envoi direct au gestionnaire de scolarité de votre formation (Chantal Dupain, ou Mary Fontaine).

Une adresse mail générale existe : scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr (à utiliser le moins possible : plus nous recevons de mails, moins nous avons de temps pour traiter vos demandes. Mieux vaut donc vous adresser directement aux gestionnaires de votre discipline)

Votre adresse mail : pensez à activer votre messagerie uB !

A partir du 1er octobre, nous ne communiquerons plus que via votre adresse mail étudiante uB ! Pensez à activez votre adresse uB après votre inscription !

- Utilisation de sondages via certaines applications pour les stages M1 ou les répartitions dans certains enseignements en cours d'année qui utilisent votre adresse uB
- limite le risque d'erreurs

Merci de votre attention

Suivez nous sur twitter :

@INSPE_BOURGOGNE

À tous
une très bonne année !

BU INSPÉ DIJON

Bibliothèque de l'INSPÉ uB

51 rue Charles Dumont - 21000 Dijon

Une BU = des ressources et une équipe au service des étudiants INSPÉ MEEF, professeurs-stagiaires et CPE !

Bibliothèque universitaire spécialisée, la **BU INSPÉ** propose des ressources pour la **formation des enseignants** :

- ✓ système éducatif
- ✓ pédagogie
- ✓ didactique des disciplines

Une BU du réseau des BU de l'uB

Mêmes outils et services
que dans les autres BU des campus uB

→ Votre **carte d'étudiant-stagiaire** est votre carte de BU

*Une **carte provisoire** peut vous être établie en BU*
si vous ne disposez pas encore de la carte d'étudiant (Pass'uBFC).

→ Informations pratiques sur bu.u-bourgogne.fr

Accès au compte-lecteur et aux ressources numériques

Une BU du réseau des BU de l'uB

Options pour faciliter votre organisation

Nb de **prêts par BU** : **20 documents + 5** (aux conditions spécifiques)
Durée du prêt : 2 semaines (renouvelable une fois)

→ On peut emprunter dans une BU, **rendre dans une autre BU**
(ex. prêt en BU INSPÉ et retour en BU Droit-Lettres)

→ Prêts entre site (**PES**) possibles entre sites distants,
avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence

Une BU du réseau des BU de l'uB

Site des BU uB : http://bu.u-bourgogne.fr

Une BU du réseau des BU de l'uB

Site des BU uB : **http://bu.u-bourgogne.fr**

Le site pour accéder :

- au **moteur de recherche des BU uB** :
  signalement des références des documents disponibles,
  physiques (en BU) ou en ligne (abonnements des BU + en libre accès)
- directement aux **ressources numériques** sur abonnement,
  comme Cairn.info, Dalloz, Europresse…
- à votre **compte-lecteur** (renouvellement de prêt, réservation,
  sauvegarde de résultats de recherche…)

Une BU du réseau des BU de l'uB

Site des BU uB : **http://bu.u-bourgogne.fr**

Nota bene ! Pour disposer de toutes les info. et de l'accès effectif aux ressources, *a fortiori* vos PC personnels,

connectez-vous systématiquement à votre compte-lecteur.

BU INSPÉ Dijon : horaires d'ouverture

Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h

Si modifications horaires il y a, elles sont indiquées sur le site des BU, diffusées via Twitter.

La BU INSPÉ Dijon est implantée **dans l'atrium** du site INSPÉ MEEF Dumont.

Sur place ou en ligne, vous trouverez les ressources pour

→ documenter, compléter vos cours INSPÉ

→ préparer vos cours (niveau primaire ou secondaire)

→ collecter la documentation nécessaire pour le mémoire ou rapport MEEF

L'ensemble de l'équipe est à votre service pour accompagner votre parcours de formation en matière documentaire

Toutes les informations sur

bu.u-bourgogne.fr

et sur Twitter @bibliothequesub

Vous pouvez nous contacter directement

bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr

et par téléphone

03 80 67 09 45